

Province de Québec
Cégep régional de Lanaudière

Procès-verbal de la 171^e assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 28 mars 2017, à 16 h 30, sous la présidence de Mme Francine Ranger, présidente du conseil d'administration.

Sont présents :

Mesdames	Mélissa Lapierre Nancy Lapointe Francine Ranger Diane Raymond Patricia Rivest
Messieurs	Hugo Beauséjour Marcel Côté Alain Lamarre Dominic Leblanc Marco Legrand Francis Malo Simon Paquin Michel Rouleau Benoît Valiquette

Absences motivées :

Madame	Hélène Bailleu
Messieurs	Jérémy Christian Michel Goudreau Martin Ménard Benoît Tessier

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit à titre de secrétaire de l'assemblée :

Madame	Hélène Pichette
--------	-----------------

Ouverture de l'assemblée – vérification du quorum :

La présidente constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

171.1 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Benoît Valiquette

« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

171.1 Adoption de l'ordre du jour

171.2 Adoption du mandat et du profil de compétences de la prochaine direction du collège constituant de Terrebonne

171.3 Mandat au CCSR pour l'acquisition de mobilier administratif

171.3 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

CARL-170328-01

171.2 Adoption du mandat et du profil de compétences de la prochaine direction du collège constituant de Terrebonne :

Le directeur général présente le dossier et répond aux questions des membres.

Comme suite à l'annonce du départ à la retraite du directeur du collège constituant de Terrebonne en juin prochain, la direction du Cégep régional de Lanaudière a consulté le 22 mars dernier le comité de direction, la commission des études et le conseil d'établissement de Terrebonne sur le mandat et le profil souhaité de la prochaine direction du collège.

Le directeur général a également reçu des avis de la part des syndicats du personnel professionnel et du personnel de soutien.

À la suite du bilan des consultations, la direction du Cégep régional a élaboré un projet d'affichage qui est soumis au conseil d'administration pour adoption.

Attendu l'annonce du départ à la retraite de M. Michel Rouleau qui occupe le poste de directeur du collège constituant de Terrebonne;

Attendu la résolution CARL-170314-03 autorisant la direction du Cégep régional de Lanaudière à procéder aux consultations du comité de direction, de la commission des études et du conseil d'établissement de Terrebonne quant au mandat et au profil souhaité de la prochaine direction du collège;

Attendu le projet d'affichage du poste élaboré par la direction du Cégep régional à la lumière des commentaires et suggestions recueillis lors de la consultation des instances;

Sur proposition de M. Alain Lamarre, dûment appuyée par Mme Diane Raymond,

« Il est résolu d'adopter le projet d'affichage du poste de la prochaine direction du collège constituant de Terrebonne. »

Adoptée à l'unanimité.

CARL-170328-02

171.3 Mandat au CCSR pour l'acquisition de mobilier administratif :

Le directeur des ressources matérielles présente le dossier.

Le Centre collégial des services regroupés (CCSR) offre la possibilité de se joindre à un appel d'offres public pour l'acquisition clé en main de mobilier administratif standard et sur mesure, afin d'octroyer un ou plusieurs contrats auprès de manufacturiers qui pourront, par la suite, nommer au moins un distributeur autorisé par contrat par région.

En vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2008 et des règlements qui en découlent, le CCSR doit identifier tout organisme public désireux de participer à son achat de groupe dans ses documents d'appel d'offres.

Le contrat sera valide pour une période initiale de deux ans à compter du 1^{er} juin 2017. Il pourra être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'un an chacune, et ce, après évaluation. L'engagement financier estimé pour ce mandat est de l'ordre de 150 000 \$ par année.

Attendu que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) offre aux cégeps la possibilité de se joindre à un appel d'offres public pour l'acquisition de mobilier administratif;

Attendu la résolution CARL-091202-15 à l'effet notamment de privilégier un mode d'achat regroupé chaque fois que ce mode est jugé favorable au Cégep et une participation aux ententes négociées par le CCSR;

Attendu la recommandation de la direction des ressources matérielles;

Sur proposition de M. Benoît Valiquette, dûment appuyée par M. Simon Paquin,

CARL-170328-03

« Il est résolu de mandater le CCSR pour aller en appel d'offres public pour l'acquisition de mobilier administratif, pour une période initiale de deux ans à compter du 1^{er} juin 2017, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'un an. »

Adoptée à l'unanimité.

171.4 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 16 h 40.

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée